



ESI Angers ESI Rennes ESI Tours
ESI Nantes Marsauderies ESI Nantes Lotz - Cossé

Mail : disi-ouest@cgt.fr site :
<http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Déclaration liminaire CT du 17Janvier 2014 de la Disi Ouest

La CGT Finances publiques refuse les 14 nouvelles suppressions d'emplois à la Disi au titre de 2014 et de leur déclinaison ESI par ESI ou service par service.

Cette nouvelle saignée qui s'ajoute à celles des années précédentes est directement liée à la politique d'austérité dans laquelle persistent le Président de la République, son gouvernement et sa majorité parlementaire.

Qu'on n'en doute pas : cette politique, qui nous envoie chaque jour un peu plus dans le mur de la régression économique et sociale, qui empêche toute relance économique, a bien un sens. C'est la traduction des dogmes libéraux de l'abaissement du coût du travail et de recul de l'intervention publique.

Elle a aussi un objectif : permettre au patronat et aux actionnaires de s'enrichir toujours plus au détriment de l'intérêt général, notamment du développement de l'emploi.

Dans la vie quotidienne des agents de la DGFIP, les suppressions d'emplois signifient plus de difficultés à accomplir les missions, l'aggravation de leurs conditions de travail et l'augmentation des souffrances au travail.

Nous considérons aujourd'hui, que la situation est devenue de plus en plus intolérable. Certains services sont particulièrement impactés, nous pensons notamment au service RH ou aux CID...

Les 14 suppressions d'emplois à la Disi Ouest ne tiennent pas compte des nombreux départs en retraite connus à ce jour. L'état que vous nous avez fait parvenir concernant 16 départs annoncés est bien en deçà de la réalité. Même si certains collègues retraitables seront amenés, du fait des pertes financières considérables qu'ils subiront, à retarder leur départ effectif, nombreux sont ceux qui s'appêtent à annoncer officiellement leur départ dans les jours ou semaines à venir et vous ne pouvez pas faire comme si vous ne le saviez pas.

Par ailleurs, les documents que vous nous avez adressés auraient dû être fournis avec une loupe pour en faciliter la lecture - à moins que l'effet recherché ne soit justement de cacher la face la plus sombre de ces modifications importantes des emplois au sein de la DISI Ouest ?

On peut y constater un certain nombre de propositions contestables, mais sont ce encore des propositions ou plutôt des décisions ?

- **Transfert de tous les emplois RH (même non vacants) de l'antenne d'Angers à Nantes**, contrairement aux engagements de la DG de ne transférer que des emplois vacants. Quelles garanties existent désormais pour les collègues d'Angers de rester sur leur poste ? Si la fiche N° 7 fourni pour le groupe de travail informatique du 21 janvier

se veut rassurante sur cette question, elle ne manque pas néanmoins de nous inquiéter. Nous y reviendrons dans la discussion.

- « **Auto financement** » au sein de la DiSI, des promos C en B et B en A de 2013 alors qu'en 2012 les emplois avaient été transformés dans la catégorie supérieure via un plan de qualification.
- La direction de la DiSI profite de ces suppressions d'emplois pour présenter au CTL de **nombreux transferts d'emplois d'ESI à ESI**. Ce que craignait la CGT avec la création des DiSI est malheureusement en train de se confirmer depuis 2 ans : restructuration, garanties des agents et règles de gestion bafouées.

Si nous sommes présents aujourd'hui, c'est pour obtenir de votre part, des informations et des précisions notamment sur l'avenir du **projet ONP de Rennes** :

Où en sommes-nous ? Des bruits ne cessent de nous parvenir, que ce soit de différents services de la DGFIP ou du ministère ou bien même de la presse, qui tous semblent indiquer que l'ONP est en train de mourir avant même d'avoir réellement vécu. Vous conviendrez que cette situation est difficilement tenable sur le long terme pour les quelque 40 agents de Rennes concernés par cette application. Si cela devait s'avérer exact quelles missions pourraient être confiées à l'ESI de Rennes pour garantir son maintien. On ne peut plus se contenter de réponses du style « on n'en sait pas plus que vous ». Par respect pour les personnels, nous exigeons des réponses concrètes et précises.

Comment devons nous interpréter la réponse du secrétaire général adjoint du ministère à une question de la secrétaire générale des finances CGT sur le devenir de l'ONP :

« Bien entendu, dès que les décisions qui seront tirées des conclusions du rapport Marzin, seront connues, nous nous appliquerons à en examiner les conséquences pour l'ensemble des personnels... »

Pouvez vous nous faire part aujourd'hui, de **l'état d'avancement du dossier des heures supplémentaires des agents de Rennes**. Où en est le calcul des sommes à rembourser ? Les agents ayant quitté l'ESI de Rennes, mais concernés néanmoins sont ils bien intégrés ou leur dossier a t'il été transféré à leur Direction actuelle? Les intérêts de retard seront ils bien pris en compte dans les calculs à opérer ?

Nous reviendrons également sur le projet de déménagement de l'ESI de Nantes Lotz Cossé : le groupe de travail qui s'est tenu hier à Nantes, organisé dans des conditions contestables, a permis de constater que vous restez campé sur le choix d'un site à proximité de l'ESI de Marsauderies – et que ce site a déjà été choisi – malgré l'opposition de 80 % des agents concernés, et en dépit des conséquences néfastes sur la vie de nos collègues.

Alors que les limites du supportable sont atteintes et même dépassées dans l'ensemble des services de la DGFIP, le gouvernement continue de faire des choix inacceptables en considérant la DGFIP, et plus largement les administrations de Bercy, comme non «prioritaires».

Après 5 ans de révision générale des politiques publiques (RGPP) et la mise en oeuvre de la modernisation de l'action publique (MAP), la rigueur dogmatique continue de sévir à Bercy !